N° [illegible] Année — CINQ CENTIMES LE NUMÉRO — Mercredi 27 Décembre 1905

RÉDACTION :
ROUBAIX, 25, rue des Fabricants (près la place de Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 39

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 16 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

ABONNEMENTS : [illegible]
RÉCLAMES : [illegible]
FAITS DIVERS : [illegible]
LOCALITÉS : [illegible]

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

Elections Sénatoriales

DU 7 JANVIER 1906

CANDIDATS

du Congrès Républicain Départemental

Alfred Girard,
Membre du Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie, Valenciennes, Sénateur sortant.

Maxime Lecomte,
Avocat, Docteur en droit, ancien Secrétaire du Sénat, Membre de la Commission des Douanes, Rapporteur du budget de la Justice, Sénateur sortant.

Auguste Potié,
Cultivateur, Membre du Conseil supérieur de l'Agriculture et de la Commission des Douanes, Conseiller général, Maire d'Hanbourdin, Sénateur sortant.

Jean Trystram,
Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, Sénateur sortant.

Paul Hayez,
Industriel, Membre de la Chambre de Commerce de Douai, Conseiller d'arrondissement, Sénateur sortant.

Paul Bersez,
Député, Maire de Cambrai, Vice-Président du Conseil général du Nord.

Charles Debierre,
Professeur à la Faculté de Médecine, Conseiller municipal de Lille.

Evrard Eliez,
Député, Président du Conseil général du Nord, Maire de Bertinghem.

LES FAITS DU JOUR

— Le procès des anti-militaristes a commencé devant la Cour d'assises de la Seine.

— A Marly-le-Grand, une terrible explosion s'est produite à la fabrique d'huile Minne et Cie : Deux ouvriers blessés sont en danger de mort.

— Aux mines de Lens, une poutre de soutènement s'est rompue, assommant un ouvrier.

OPINIONS

STABILITÉ RADICALE

Le discours prononcé l'autre jeur au banquet du Comité républicain du commerce et de l'industrie par notre ami M. Trouillot, ministre du commerce, n'a pas eu la bonne fortune de plaire aux journaux réactionnaires si modérée.

On connaît le sujet du discours : le président du Comité venait de porter la santé de M. le Président de la République ; il était naturel que le ministre du commerce passât en revue les principaux faits qui ont marqué la présidence du bon citoyen qui va quitter l'Elysée et relevât le contraste entre le point de départ et la clôture de septennat de M. Loubet. Au début, les agitations et les inquiétudes ; des troubles dans la rue ; le premier magistrat de la République insulté, frappé même au milieu du beau monde ; des ordres du jour factieux, des démissions injurieuses, attestant le trouble profond qui descendait jusque dans l'armée ; une sorte de désarroi dans les consciences, l'incertitude partout.

Cette situation dure tant que dure le ministère modéré que M. Loubet tenait de son prédécesseur. Les inquiétudes en étaient arrivées à un tel point qu'après trente-quatre années de régime républicain il devenait indispensable de former un ministère sans autre programme que la défense de la République. M. Waldeck-Rousseau convint à cette tâche tous les bons républicains, sans en excepter les socialistes, tant le péril semblait commander l'union sincère et cordiale de toutes les fractions de la démocratie.

La politique de « ralliement », c'est-à-dire des concessions et des faiblesses vis-à-vis de l'Eglise romaine, avait fait tout le mal ; le besoin de changer cette orientation désastreuse fut nettement ressenti. Aussitôt, le nation, le Parlement, l'armée retrouvent l'équilibre : la paix renaît dans les esprits ; l'union des républicains permet une stabilité ministérielle et gouvernementale inconnue jusque-là. Trois ministères seulement se partagent le septennat de M. Loubet et encore le premier ne se retire qu'à cause de l'état de santé de son chef, ce qui, probablement, si cet lui-même continuait son œuvre. M. Waldeck-Rousseau fait la loi contre les congrégations ; M. Combes met fin à l'existence des communautés illicites et de l'enseignement clérical ; M. Rouvier, enfin, couronne l'œuvre en quelques mois par la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Dure et que se poursuit et s'achève cette politique d'affranchissement qui devait, suivant les réactionnaires et les modérés, perdre la République aux yeux de l'univers, la France a conquiert tous les jours dans le monde des sympathies plus étroites et plus nombreuses ; les chefs des nations voisines lui en prodiguent les marques. En même temps, l'esprit de décision témoigné par trois cabinets successifs a rallié l'opinion française. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui devait donner le signal de la fin du monde et s'accomplit sans trouble et sans émotion ; elle apparaît à notre peuple comme la conclusion logique de son histoire ou plutôt de l'histoire de l'esprit humain, comme le couronnement du mouvement de sécularisation générale commencé depuis des centaines d'années.

Plus pratiquement, à un point de vue plus étroitement politique, c'est ainsi que l'a fait remarquer M. Trouillot, c'est « simplement la fin d'une situation fausse, la fin d'un état de choses qui permettait à trop de fonctionnaires rebelles à la loi républicaine d'utiliser contre elle l'autorité de leurs fonctions ». M. Waldeck-Rousseau avait déjà signalé le même fait en parlant des « positions stratégiques » que la réaction cléricale occupait au milieu de l'administration de la République et qui lui permettaient, ainsi d'ébranler le régime, au moins d'en rendre la marche trop souvent incertaine ; ce n'est pas d'ailleurs qu'il n'y ait encore à faire sous ce dernier rapport.

Cette réforme considérable, si longtemps regardée comme impraticable, et dont la pratique de laquelle nous entrons à l'heure présente, n'est pas d'ailleurs, malgré son importance, et bien qu'elle consacre la double libération de l'Etat et de la conscience, n'est pas d'ailleurs la seule qu'aura vue le septennat de M. Loubet.

L'unité de pensée, l'unité de direction, l'esprit de suite que l'avènement du parti radical, c'est-à-dire du vieux parti républicain reprenant son ancien programme, a donnée à la politique générale, cette unité, cette union, et cette union seule, ont permis de réaliser des réformes d'un autre ordre.

La liberté d'association, devant laquelle tous les gouvernements avaient reculé jusqu'ici grâce à laquelle il est permis d'entrevoir la solution pacifique et progressive de tant de graves problèmes, la liberté d'association a été donnée au pays. Dans l'ordre militaire, la nouvelle loi de recrutement a été combinée de façon à alléger les charges de la population prise dans son ensemble et à consolider des réserves plus homogènes. Une loi sur les justices de paix a, pour un grand nombre de litiges, rendu la justice plus voisine et moins onéreuse pour un grand nombre de justiciables. La loi sur l'assistance aux vieillards et aux incurables déjà votée, la loi sur les retraites ouvrières que la Chambre des députés, avant sa séparation, tiendra à honneur de transmettre au Sénat, témoignent suffisamment de l'ardeur déployée durant cette période par les républicains pour entreprendre l'œuvre de solidarité sociale après l'œuvre d'émancipation des esprits.

Enfin, M. Trouillot n'a pas manqué, l'autre jour, de signaler un côté non moins important à son point de vue spécialement, de la situation qui c'est développée durant ces dernières années : le ministère du commerce, a-t-il dit, a plaisir à attirer l'attention publique sur d'autres résultats qui ne sont pas moindres pour le pays et qui montrent une foie de plus que d'une politique envie dépend la prospérité des affaires.

Il y a deux années déjà, et déjà comme ministre du commerce, il cainait l'extension du commerce général français à ce palier de neuf milliards qui n'avait jamais été atteint. Nous y étions parvenus pour la première fois en 1903 ; nous nous y sommes maintenus en 1904. Les exportations qui, en 1898, étaient de 3 510 millions, se sont élevées en 1904 à 4.451 millions ; près d'un milliard d'augmentation, et qui a trait surtout à des objets fabriqués et à des produits alimentaires. En 1905, le palier de neuf milliards sera largement dépassé ; l'augmentation de notre commerce général, durant la période considérée, aura été de 1.300 millions, c'est-à-dire supérieure à tout ce que les statistiques précédentes avaient pu constater antérieurement.

Ce sont ces dernières constatations de M. le ministre du commerce et de l'industrie qui ont plus particulièrement excité la mauvaise humeur des journaux dont nous parlions en commençant. Que le gouvernement des républicains sincères et résolus n'ait pas sollicité avec la ruine du pays, mais au contraire avec la prospérité, c'est ce qui leur patriotisme ne saurait admettre.

Remercions M. Trouillot d'avoir fait ces constatations.

Remercions-le d'avoir conclu en ces termes :

« Est-il téméraire de penser qu'entre cette progression d'affaires et cette direction générale donnée à la politique républicaine, cette stabilité gouvernementale nouvelle, cette union des républicains pour une œuvre commune, il y a une connexité véritable, une relation de cause à effet, et que, pour une bonne part, c'est bien cette politique qui a amené ces résultats ? N'est-il pas vrai que cette historique tenue récente nous trace le devoir de l'avenir et nous indique comment la tâche de la démocratie pourra être utilement remplie ? C'est par le maintien de notre union que nous ferons aboutir aussi bien les réformes spéciales que les réformes générales dont la solution appartiendra à la législature prochaine. »

Ces conseils ont été cordialement accueillis par l'auditoire. Ils seront suivis par les électeurs républicains.

HENRI BRISSON.

La Politique

Les nouvelles des départements et de l'étranger procèdent du renouvellement sénatorial commencent à devenir plus claires. Il est possible de prononcer si la plupart des résultats et l'impression recueillie aux meilleures sources est que dans leur ensemble les élections seront bonnes.

Nous ne pouvons pas nous étendre à propos beaucoup de cloges, puisque le plus grand nombre nous appartient déjà, mais des indications précisées n'en seront pas moins nombreuses pour cette consultation du suffrage restreint. arrivant immédiatement après la grande débat de la Séparation et pouvant nous amener à aborder l'étude des lois sociales.

Jamais on ne rappellera trop que les électeurs sénatoriaux appartiennent à une catégorie de citoyens français de qui les intérêts, les tendances, les goûts ne sauraient s'accommoder d'un état de désordre et d'anarchie.

Si ces électeurs se prononcent pour les candidats républicains, c'est parce qu'ils approuvent, d'une part, l'orientation donnée à la politique générale du pays, et, d'autre part, parce qu'ils ne veulent pas pousser la France dans une aventure de réaction, aussi dangereuse extérieurement qu'intérieurement.

A travers les événements et les discussions et au cours du scrutin, la situation s'est établie peu à peu, et nous en sommes arrivés à ce que la conservatrice véritable se confonde d'une manière intime avec l'esprit républicain et la défense de ces institutions. C'est là le sentiment qui guide les électeurs sénatoriaux, et que nous assure la victoire.

En résumé, on peut dire qu'une bataille nouvelle va se livrer entre les démagogues et les bons citoyens qui demandent à la chose publique et à l'ordre social le réalisation des progrès démocratiques. Cléricaux, réactionnaires, progressistes, libéraux, tels sont, à l'heure où nous sommes, les révolutionnaires les plus dangereux.

Le pays le sait. Comment son choix pourrait-il être douteux ? — *H. J.*

Les Elections Sénatoriales

LA VRAIE QUESTION

Ces pauvres candidats « progressistes » se trouvent dans une bien pieuse situation, et on ne peut que demander s'il faut les moquer ou les plaindre.

Placés en face des candidats « libéraux » dont ils sèpèrent finalement recueillir les voix, ils sont comme pétrifiés par la crainte d'éveiller leurs susceptibilités. Ils n'osent ni bouger, ni dire un mot.

Vainement la *Dépêche* leur décoche ses pointes ironiques et acérées. Vainement la *Croix* les aiguillonne et les émoustille.

A tous ces traits, ils opposent la plus complète insensibilité.

« C'est en nous que réside la force de l'opposition », leur signifie la *Dépêche*. Et l'*Echo du Nord* s'étent aventuré, bien timidement, à parler de la réaction : « Qu'est-ce à dire, s'écrie l'organe clérical. Serait-ce nous, par hasard, que vous désignerez ainsi ? Nous vous mettons au défi de l'avouer. N'êtes-vous pas autant et plus réactionnaires que nous ? N'avons-nous pas le même programme ? Vos députés ne confondent-ils pas toujours leurs voies avec ceux des nôtres ? Vos candidats ne sont-ils pas toujours empêchés à la comédie des libéraux ? »

Devant ces admonestations sévères, les candidats progressistes baissent la tête, et l'*Echo du Nord* va renforme dans un douloureux silence.

Pas une protestation, pas un mot d'explication ni de réponse.

Et lorsque la *Dépêche*, après avoir cétenu qu'en bouchât le trou de la liste progressiste, s'applique à démontrer que la fusion immédiate des deux listes est nécessaire, l'*Echo* n'ose pas davantage donner son opinion.

☆☆

S'agit-il du programme ? C'est encore et toujours le même embarras.

Si les candidats progressistes se hasardent à dire ce qu'ils pensent des questions à l'ordre du jour, des réformes attendues par la démocratie, ils risquerait-ils pas de porter embrage aux libéraux ?

Et alors, ils ne sont réduits à répéter et à ressasser sans interruption les éternelles rengaines qui traînent depuis trop longtemps dans les journaux cléricaux et césariens.

« Combes, André, Pelletan, Vadécard : ces noms ravivaient comme une litanie à toutes les lignes de l'*Echo du Nord*, qui a l'aplomb de parler de notre « verbiage ».

On croirait vraiment que ce sont là les candidats. Et après cet effort, il ajoute avec une amusante satisfaction : « Il n'en est pas, d'ailleurs, parmi les feuilles radicales, radicales-socialistes et socialistes, qui osé contester la justesse et la vérité de nos observations ! »

Admirable confrère !

Nous ne cessons chaque jour de protester avec indignation contre les odieuses calomnies déversées par la presse réactionnaire sur le général André et sur M. Pelletan qui — c'est l'*Echo* qui parle — « nous ont mis à deux doigts de notre perte, puisqu'ils ont négligé au profit d'une certaine politique (?) les intérêts les plus élémentaires de la défense nationale, laissant nos forts de premier rang désespérément négligés, retardant nos constructions navales, ne faisant rien pour arrêter l'abominable propagande à laquelle se livraient dans l'armée les émules des Hervé et des Sembat » ... Nous avons dit et répété que s'étaient là des allégations fausses, mensongères, inventées par la réaction suivant un système pratiqué depuis trente-cinq ans contre les républicains...

Et, cependant, l'*Echo du Nord* écrit triomphalement : « Les feuilles radicales et radicales-socialistes contestent-elles une iota de ces assertions ? Non ! »

Il serait cruel d'insister.

☆☆

Mais tout cela ne rassoigne pas les électeurs sénatoriaux sur le compte des candidats « progressistes ».

Quels sont leurs titres à la confiance du corps électoral ? Quels services ont-ils rendus à la République et à notre département ? Se croient-ils vraiment plus capables de défendre et de sauvegarder les intérêts du Nord que les candidats du Congrès républicain ? Comment et par quoi justifient-ils une pareille prétention ?

Il ne suffit pas de répéter machinalement et perpétuellement : « Combes, André, Pelletan, Vadécard, fiches, délation, » Il ne suffit pas de se faire odieusement, cyniquement, un tremplin politique de la Patrie et de la défense nationale à laquelle les candidats républicains ont donné plus de preuves de dévouement que les Lozé, les Fancheur, les Dransart et autres Gheslem.

Quand on est candidat, il faut exposer ses idées, préciser sa politique, développer son programme.

Ces messieurs croient-ils vraiment que les électeurs se contenteront d'une application ainsi pommaire que celle-ci : « C'est entre ces deux listes, représentant deux politiques bien tranchées, l'une républicaine et nationale (l'*Echo* n'a pas osé écrire « nationaliste », ce qui aurait été plus juste), l'autre anti-nationale et révolutionnaire, que les électeurs auront à choisir le 7 janvier. »

Deux listes !... Nous pensions qu'il y en avait quatre au moins dans les rangs. Que l'*Echo* néglige la liste socialiste, passe encore : il aurait du la qualifier pour le moins d'anarchiste, puisque la cette est révolutionnaire. Mais l'*Echo* ne tient pas compte de la liste libérale, qu'on dit pourtant très nombreuse ? Elle ne représente donc pas de politique « républicaine et nationale » ?

Qu'en pensent les candidats « libéraux » ? Que vont dire la *Dépêche* et la *Croix* ?

Nous craignons bien, pour l'infortuné *Echo*, qu'il ne soit encore durement rappelé à une compréhension plus exacte de la réalité !

☆☆

Vraiment, tout cela n'est pas sérieux. Et il faut que les « progressistes » soient bien aux abois pour en arriver à d'aussi ridicules exagérations.

Voyez-vous M. Trystram, M. Evrard Eliez révolutionnaires ! Mais vous écrivez encore, il y a quelques jours à peine, que le nom de Trystram était « l'honneur du pays » ! Mais vous avez toujours, et aux dernières élections encore, soutenu les candidatures de M. Evrard Eliez !

Ancrez-vous ensuit des tendances révolutionnaires ? Prenez garde : vos amis de la *Dépêche* et de le *Croix* vous guettent !

Et MM. Alfred Girard et Maxime Lecomte qui, en 1870, prirent une part vaillante à la défense nationale : les voici accusés de représenter une politique antinationale.

Nous ne voudrions pas faire de personnalités : mais nous pourrions demander à nos adversaires et la politique nationale consiste à rester chez soi quand la Patrie est en danger et à taisser les antinationaux » comme seule l'ennemi.

☆☆

De tels arguments, une si étrange aliénation, constituent véritablement une offense pour les électeurs sénatoriaux. C'est les supposer bien naïfs et bien ignorants que d'espérer leur faire avaler de semblables énormités.

Même les délégués les plus réactionnaires savent bien à quoi s'en tenir sur le compte des hommes politiques que le Congrès départemental a choisis pour tenir le drapeau de la République aux prochaines élections sénatoriales.

Ils doivent hausser les épaules quand ils lisent que MM. Alfred Girard, Maxime Lecomte, Trystram, Paul Hayez, Bersez, Debierre, Evrard Eliez représentent une politique anti-nationale et révolutionnaire.

Et il semble que ce serait leur témoigner plus des considération et d'estime, et qu'un même temps il serait plus sérieux et plus digne de remplacer ces bilieusées par le noble lutte des idées, par l'opposition des programmes, par un débat contradictoire sur les questions et les réformes dont seront à connaître en Sénat, et sur lesquelles devront se prononcer, les élus du 7 janvier. Mais ces ex-terrain les progressistes sont incapables d'affronter la lutte.

GEORGES ROBERT.

Encore un transfuge

L'*Echo du Nord* et le parti progressiste deviennent le refuge de tous les renégats. Il a valsé déjà MM. Chatelcyn et Cardon, ils ont revenéli malestoant M. Lozé et un quatrième, plus obscur mais non moins transfuge, M. Ernest Dervaux. Ce dernier fut autrefois aussi un ardent adversaire du cléricalisme et de la réaction. Nous le vîmes en 1898 défendre la candidature nettement radicale de M. Trystram père, qui ne différait en rien de celle du fils, contre son propre frère M. Louis Dervaux, soutenu par les journaux vers lesquels il porte aujourd'hui ses anciennes opinions repentantes.

Tandis que M. Jean Trystram est demeuré fidèle au programme politique de son père, M. Ernest Dervaux a opéré une volte-face et il se trouve aujourd'hui dans les rangs des réactionnaires, des nationalistes, des césariens, dans l'armée hybride qui lance un nouvel assaut contre la République. Qu'il y reste.

Des grands hommes ignorés

Nous avions dans le Nord une collection de grands hommes que nous ignorions. C'est l'*Echo du Nord* qui nous les fait connaître, dans son *République française*, journal de M. Méline.

Lisez plutôt :

« M. Chatelcyn est un orateur parfaitement maître de ses paroles (Qui s'en avait douté ? Qui l'a jamais entendu)... Un organisateur de premier ordre (Il a, en effet, organisé à Roubaix le système des fiches électorales, admirable instrument de délation, et non pas seulement contre les hauts fonctionnaires, mais contre les petits, contre les ouvriers)... et qui a l'énergie, l'activité, le désintéressement (bien !), l'autorité. C'est une des nos grandes forces ! »

« MM. Fancheur, Dervaux et Delval sont de grands industriels (Comme titres politiques et républicains, c'est un peu maigre).

« M. Gheslem (le lieutenant de l'ultra-clérical Grousseau, qui n'a pas protesté et ne protestera pas contre cette qualité) est un agriculteur expérimenté !

« M. Dransart est un savant ! ! !

« M. Momeciey (gouvernant le bouchon) est un conseiller général très écouté dans l'assemblée départementale (Demandez-le à bouche trou ! qui n'a jamais dit un mot au Conseil général n'a pu être très écouté). »

Quant à M. Lozé, le *République française* pour tout éloge, se borne à dire que d'où a un chemin de fer » aimable empêchement pour rappeler le trahison de l'élu des socialistes de la circonscription de Caudrot. Celui-ci, qui a écrit volontiers un parchemage d'impétrance, trouvera le complimentant un peu maigre en regard des éloges flatteurs adressés au nom de ses collègues.

Que l'on puisse traiter de tels hommes cabotins sur les bords de la Seine, passe encore. Mais que l'*Echo du Nord* les présente à ses lecteurs, c'est vraiment trop ! Il y a des rires de nos concitoyens.

A l' « Echo du Nord »

Dans son numéro du mardi 26 décembre 1905, le *Grand Echo du Nord et du Pas-de-Calais* publia sans en donner la date, « Une lettre de M. Lozé ».

Cette lettre a peru, avec la date du 17 décembre 1905, dans le numéro du jeudi 21 décembre 1905, du journal le *Combriste*.

C'est à cette lettre de M. Lozé que M. Bersez, dans le réunion tenue à Cambrai le samedi 23 décembre 1905, a répondu.

Or, dans un nouvel article intitulé « Les allégations de M. Bersez », et paru dans son numéro du mercredi 27 décembre 1905, le *Grand Echo* dit que dans cette réunion de Cambrai, « M. Bersez s'est borné, en guise de profession de foi, à rappeler, amplifier et commenter ladite conversation, reproduite à sa manière. »

Nous nous bornons, nous, à faire cette seule réponse à l'*Echo* : c'est que M. Bersez maintient de la façon la plus formelle, et sans aucune exception, tous les termes de sa déclaration.

Le Crédit de M. Lozé

M. Lozé veut bien passer pour un homme qui n'a point de convictions, mais son pour un homme qui n'a pas de cœur. Il a tout la peine du rechercher les services qu'il a pu rendre et il en a trouvé quatre. Les voici :

Il a été nommé :

1° Son fils Maurice au Cabinet du Ministère des Finances ;

2° Son secrétaire, M. Joseph Séguin, au Ministère de l'Intérieur ;

3° Un ami de son fils, M. Coquoz, au Ministère de l'Agriculture ;

4° M. Georges Bertot, au Dunes, du Ministère du Commerce.

Voyez quelles sortes de sinécures sont réservées aux électeurs de la deuxième circonscription de Cambrai doivent en être ravis. C'est ça qui leur fait ne qu'on appelle une belle jambe ! Ah ! le bon député qu'ils ont là ! Comme il s'occupe d'eux ! Avec quelle sollicitude il veille sur leurs intérêts.

Ça en rapporte fort bien à l'ami qui M. Lozé réserve à ces mandataires quand ils vont le prier d'intervenir en leur faveur auprès des pouvoir public. « Hé ! quoi, mes pauvres amis, vous êtes navrés d'être sans fonctionnaire, vous dites qu'il est mort avant d'avoir sa retraite et vous me demandez d'intercéder pour que vous obtenies... C'est fort joli ; c'est parfait d'être vaves, et de n'est pas exaspéré de solliciter un secours ; mais vous pouvez attendre un peu, n'est-ce pas ? Vos colleuts ont encore des soulliers. Je ne peux pas, voyez-vous, vous recommander ostensiblement ; je suis en train de travailler le Ministère pour qu'il prenne mes fils comme attaché. Vous permettre, n'est-ce pas ? Mon fils, d'abord. — Et vous, mon ami, qu'est-ce que vous désirez ? Une pension des Quinze-Vingts. Oui, je vais vous faire avoeugle. Pensez-vous bien que vous êtes mon rencontrer. Mais patientez. J'ai lu un petit journ homme rangé à cause comme attaché au Ministère de l'intérieur. Vous admettrez que c'est extraordinaire, n'est-ce pas ? Et le zèle continuera avec les vieilleurs qui suivent ; car M. Lozé a donc une [illegible] certain nombre de fils de famille [illegible] bons — comme le savent d'Orcoyen [illegible] au Cabinet... d'un ministère, et [illegible] adjoints.

C'est ainsi que Chamberlain [illegible] peuplait les ministères de frères, de cousins, de cousins de cousins, neveux, neveux de ses cousins. Or, M. Lozé, dit vaguement ambassadeur [illegible] intime qu'il est de bon ton d'imiter [illegible] d'Etat britannique dans ce qu'il a [illegible] facilement imitable : l'amour exagéré [illegible] vers et des prébendes. C'est pour [illegible] Lozé pratique le *népotisme* avec tant de vigueur.

Il éprouve toutefois le besoin de faire marcher nos fils quatre jusqu'à [illegible] dans ils sont les [illegible] Qu'ils n'en reçoivent pas pour le [illegible] c'est possible. Mais ils sont dans les [illegible] pour fondre plus rapidement et plus [illegible] ment sur la première grosse timbrée qui [illegible] présentera.

D'ailleurs, toute la carrière et la [illegible] extraordinaire de M. Lozé est là pour leur [illegible] d'exemple ; et ils savent bien que l'ancien préfet, l'ancien préfet, l'ancien préfet de [illegible] lice, l'ancien ambassadeur, qui les pousse, n'attache pas des ailons avec des [illegible]

L'ami des grands

Pour [illegible] de toutes les [illegible] qui ne lisent pas le *Figaro* et qui n'ont pas [illegible] copie par ses « chroniques mondaines » que M. Lozé dîna [illegible] soirée chez le [illegible] de Rothschild, le prince d'Arenberg, le [illegible] grande famille, le duc de Gramont, le [illegible] ancien ambassadeur public la liste des quelques [illegible] de ses hôtes célèbres. Il ne s'agit pas, [illegible] vrai, de têtes couronnées, mais seulement [illegible] quelques grandes personnalités politiques [illegible] du monde.

Il est à lui et à toi, nous dit-il, avec [illegible] sortes de présidents et de ministres, [illegible] présents ai tiers. Il a été plus en [illegible] ce qu'il nous assure leur collaborateur [illegible] du pays, et M. Lozé pense [illegible] monde n'est peut-être pas de nous [illegible] qu'ancienne collaboration ne saurait être flattante.

Il veille sur eux, sur leur bonheur, et à [illegible] casion il leur sauve la vie.

Cela du moins, à en qu'il raconte, ce qu'il a fait pour M. Rouvier.

N'allez pas croire qu'il s'agisse d'une Rouvier d'antan, d'un Rouvier de regrettés ; il s'agit de M. Rouvier président du Conseil, c'est-à-dire du cabinet Rouvier, du fameux cabinet [illegible] pour lequel nous avons [illegible] attaché. Vous ne vous doutiez pas que l'ancien préfet de police est du plus un [illegible] survivre. Et savez-vous comment M. Lozé s'y est pris ? [illegible] Rouvier ! Il est [illegible] s'est retourné vers lui : « Vous vous mourez [illegible] cela, l'espère ? »

Cela, c'était tout bonnement la condamnation la plus nette, la flétrissure la plus [illegible] que, en vision de M. Lozé sur la loi de [illegible] ration des Eglises et de l'Etat. Vous croyez probablement que M. Lozé a hésité ? Que non pas ! a Remettant vers un place, M. Lozé pu, « non sans peine, non sans éprouver de [illegible] » mieux, entraîner bon vingtaine d'autres [illegible] comme lui, avaient voté le loi de [illegible] tion, à accepter cependant un ordre du jour qui invitait le ministère à se s'appuyer [illegible] sur une majorité de séparatistes. »

Ça, n'est peut-être le fait d'un bon citoyen mais je connais bien des gens qui ne voudraient pas s'exposer à perdre leur sinécure pour [illegible] pêcher un portefeuille. Il est vrai qu'ils ne sont pas des préfets de police, et qu'ils n'ont pas un attaché qui veille dans chaque ministère.

Comparaison

Les candidats du Congrès républicain, MM. Girard, Lecomte, Potié, Trystram, Hayez, Bersez, Debierre et Eliez se prononcent dans tous les chefs-lieux d'arrondissement comme ils n'étaient passionnés depuis longtemps par les électeurs. Alors déjà que leur nom est un programme, ils considèrent comme un devoir d'aller partout exposer de vive voix les déclarations contenues dans leur profession de foi. On peut les interroger, on peut leur poser des questions précises. Ils sont là tous prêts à répondre, prêts à dire qui ils sont, ce qu'ils pensent des grands problèmes politiques, économiques et sociaux posés devant l'opinion publique.

Que font au contraire les autres candidats des « élections-sans-progrès » ? Quand, où et comment prennent-ils contact avec les citoyens dont ils sollicitent les suffrages ? Pourquoi n'osent-ils pas comme les délégués sénatoriaux ? Ils sont cependant avoir des électeurs qui leur sont dévoués. Craindraient-ils de la part même de leurs amis des questions indiscrètes ; ou leur semble-t-il impossible de distinguer les délégués disposés à voter pour l'une ou l'autre liste de droite ? Ils leur ont dit de ne rien dire ? Ils leur ont pas fait poser pour leur prestige de candidats devant le corps électoral sénatorial.

Une lettre de M. de Montalembert

M. de Montalembert nous adresse la lettre suivante :

« Anseppe, 25 décembre 1905.

Monsieur le Directeur,

Dans la polémique ouverte entre le [illegible] Rouhaut et l'*Avenir*, au sujet des [illegible] articles, il a été fait allusion aux [illegible] lettres de 1898 dans lesquelles M. [illegible] s'est présenté contre moi, comme [illegible] *Progrès du Nord*. A ce propos, [illegible] de ce dernier journal, m'ayant [illegible] publiants lettres », je crois [illegible] que jamais je n'ai mentiré au [illegible] toujours présenté sous [illegible] ce signement clair, [illegible] personnalité publique.

C'est aussi pour rester fidèle à cette [illegible] qui malgré les sollicitations de mon [illegible] certitude du succès, j'ai pris la [illegible]